



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 25 mai 2009
D - 20090289

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 26/05/2009

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 25 mai Deux mil neuf, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN (*présent à partir de 16 h*), Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE (*présent jusqu'à 17h30*), M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET (*présente à partir de 16h15*), M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS (*présent à partir de 18h25*), Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON (*présent jusqu'à 17h30*), Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Anne Marie CAZALET, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, Mme Alexandra SIARRI, Mme Béatrice DESAIGUES,

***Création d'une pépinière d'entreprises : Pépinière éco
créative des Chartrons. Acquisition de lots de copropriété
situés rue André Darbon et rue Barreyre. Plan de
financement. Autorisation. Décision.***

M. Josy REIFFERS, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération N° 20090100 en date du 2 mars 2009, vous avez validé le projet de réalisation d'une pépinière d'entreprises éco créatives dans le quartier des Chartrons, autorisé le Maire à poursuivre les négociations avec Domofrance relatives à l'immeuble de bureaux sis à l'angle de la rue André Darbon et de la rue Barreyre, dans la ZAC des Chartrons, îlot L et à solliciter les cofinancements de nos partenaires institutionnels.

Cette acquisition porte sur les lots de copropriété 1, 2, 3, 4 et 5 situés au rez de chaussée, 1er et 2ème étage du lot de volume n°3 d'une superficie de 846 m² de bureaux neufs, assortis de 11 places de stationnement qui permettront d'héberger une vingtaine d'entreprises en création.

Les secteurs que la pépinière d'entreprises des Chartrons entendra développer prioritairement sont les technologies de l'information et de la communication, les activités économiques liées au développement durable ainsi que l'économie créative.

La pépinière comportera également une activité à vocation sociale et solidaire. En effet, elle accueillera la première couveuse d'activités girondine dont la création a été actée en séance du Conseil Municipal du 27 avril 2009 (délibération n° 20090218) et hébergera la Maison de l'initiative et de l'Entrepreneuriat.

Le prix d'acquisition a été négocié à environ 1835€ HT du m² avec Domofrance en ce qui concerne les bureaux et à 18 000€ HT la place de parking au vu de l'avis de France Domaine . Le prix total de l'investissement immobilier est de 2.093.392,29€ TTC.

Compte tenu de son intérêt, cette opération d'un montant total de 2.100.524,16 TTC (prix d'acquisition + mobilier pour 7.131,87€ TTC) est susceptible d'être soutenue par l'Union européenne (FEDER axe 1), le Conseil Régional d'Aquitaine, le Conseil Général de la Gironde et la Communauté Urbaine de Bordeaux, selon le plan de financement prévisionnel suivant :

Financiers	Montant en€	%
Union européenne / FEDER	740.209,67€	35,24 %
Conseil régional d'Aquitaine	420.104,83€	20,00 %
Conseil général de la Gironde	100.000,00€	4,76 %
Communauté urbaine de Bordeaux	420.104,83€	20,00 %
Ville de Bordeaux	420.104,83€	20,00 %
TOTAL T.T.C	2.100.524,16€	

Dans l'éventualité où la participation d'un des cofinanceurs serait moindre, la Ville prendrait en charge la différence.

Cette pépinière sera gérée par la Maison de l'Emploi. Une délibération en ce sens, assortie d'une convention de gestion et d'une convention d'occupation, vous sera présentée lors de la prochaine séance de Conseil Municipal.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

Décider :

- l'acquisition des lots de copropriété 1, 2, 3, 4 et 5 situés rue André Darbon rue Barreyre ainsi que de 11 places de parking,
- l'ouverture au budget des crédits correspondants à cette acquisition ainsi que les frais en découlant.

Autoriser Monsieur le Maire à

- signer l'acte d'acquisition des lots de copropriété 1 2 3 4 5 situés rue André Darbon rue Barreyre aux conditions sus indiquées
- signer tout document afférant à ces cofinancements
- procéder à leur encaissement

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 25 mai 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Josy REIFFERS
Adjoint au Maire